



Les infirmiers anesthésistes ne se laisseront pas endormir

Les Infirmiers Anesthésiste Diplômé d'État sont des infirmiers spécialisés qui effectuent 2 ans d'études supplémentaires à la suite du diplôme d'infirmier en soins généraux.

Cette spécialisation fait d'eux des infirmiers praticiens et cliniciens spécialisés en anesthésie-réanimation, médecine d'urgence et prise en charge de la douleur.

La crise sanitaire a mis sur le devant de la scène les compétences de ces infirmiers spécialisés.

En effet ils ont été déployés sur les lits de réanimation dont la France avait cruellement besoin pour soigner la population. Leur professionnalisme n'est plus à démontrer aujourd'hui.

Pourtant la reconnaissance n'est pas au rendez-vous. Malgré toutes les annonces faites par le gouvernement, les infirmiers anesthésistes font partis des spécialités qui ne sont pas reconnues à leur juste valeur.

C'est pourquoi le Syndicat CNI soutient le mouvement du 17 mai 2021 pour :

- Une reconnaissance législative, réglementaire et financière de la filière à hauteur de son niveau de formation, d'autonomie de pratique et de responsabilité professionnelle.
- Un bornage indiciaire conforme à une profession bac+5 Master avec répercussion sur le secteur privé non lucratif.
- Le respect du cadre réglementaire accordant des compétences exclusives et une priorisation pour la composition des équipages SMUR
- La refonte du corps des IADE de la FPH pour y intégrer son encadrement spécifique issu de la profession.
- La reconnaissance dans tous les secteurs de la pénibilité de l'exercice professionnel.
- Le respect strict des recommandations et de la réglementation assurant la sécurité des procédures anesthésiques et des patients.
- L'octroi du Complément de Traitement Indiciaire aux étudiants infirmiers anesthésistes en formation professionnelle et le respect strict de leur maquette de formation.
- La reconnaissance de toutes les compétences décrites dans les référentiels et la concrétisation de ces compétences au service des patients.

Depuis le début de la crise épidémique, les infirmiers anesthésistes ont, comme toujours, répondu avec un professionnalisme et un investissement sans faille aux sollicitations.

Aujourd'hui, ils attendent le même retour de la part du gouvernement !

Céline LAVILLE
Présidente

06.64.41.78.65

presidencenationalecni@gmail.com